



PROCEDURE

à suivre pour la réalisation d'un flash de corticoïdes à domicile : **avec J1 à l'hôpital et J2 et J3 à domicile**

☎ 04.72.68.13.14
FAX 04.27.86.92.50
www.rhone-alpes-sep.org

Cellule de Coordination
secretariat@rhone-alpes-sep.org

Médecins coordonnateurs
Dr Géraldine ANDRODIAS
Dr Laurence GIGNOUX
medecins@rhone-alpes-sep.org

Secrétariat :
Mme Sylvie MARTEL
Assistante de coordination :
Mme Béatrice DUBOIS
Infirmière Coordinatrice :
Mme Maylis de FRANQUEVILLE
Assistante sociale :
Mme Lucie REYNAUD
Neuro psychologue :
Mme Bernadette MERCIER
Psychologue :
Mme Ariane SANCHEZ

Consultation multidisciplinaire :
Médecins rééducateurs :
Pr Sophie JACQUIN-COURTOIS
Dr Marie Caroline POUGET
Dr Matthieu KANDEL
Médecin bilan urodynamique :
Dr Marie Caroline POUGET
Dr Frédéric GREIL
Médecin du travail :
Dr Valérie CHIPIER

Conseil d'Administration
Présidente :
Dr Dominique LATOMBE
Vice-Présidente :
Dr Odile DE PARISOT
Secrétaire :
Dr Stéphane PEYSSON
Trésorier :
Pr Sandra VUKUSIC

Membres :
Dr Sandrine BLANC
Pr Jean-Philippe CAMDESSANCHE
Dr Olivier CASEZ
Dr Estelle CHARPY
Dr Françoise DURAND DUBIEF
Mme Lina GIAMPIETRO
Dr Laurent GUILLOTON
Mme Christine IZQUIERDO
Pr Sophie JACQUIN COURTOIS
Dr M. Carmelita SCHEIBER NOGUEIRA
Dr René SCHERER

1. Le neurologue prescripteur

- Remplir la **fiche de renseignements** concernant le patient (date de naissance, adresse, coordonnées téléphoniques...).
- Faxer la demande au Réseau Rhône-Alpes SEP :
n° fax: 04 27 86 92 50
- **Fiche EDMUS** pour description de la poussée.
- Compléter en envoyant le **"formulaire de prescription de perfusion à domicile"** en PDF
- Préciser sur l'ordonnance pour l'IDE le **nombre de jours** de perfusions à domicile après le J1 (2, 5 ou 8 jours) et si **relais per os et / ou HBPM**.
- Remettre au patient une ordonnance pour bilan pré flash (IONO, CRP, NFP, ECBU).
- validation du flash soit par le neurologue prescripteur soit par le service.

2. Le Réseau Rhône-Alpes SEP

- Organiser le J1 avec le service de neurologie.
- Prendre contact avec le patient pour planifier le flash.
- Contacter le prestataire de service pour les perfusions suivantes qui auront lieu au domicile du patient.
- Commander les produits nécessaires à la perfusion à la pharmacie du patient **avant midi**.
- Informer par courrier le médecin généraliste traitant de la mise en place d'un flash avec J1 à l'hôpital puis relais à domicile.

3. Le Prestataire de service

- Prendre **contact avec le patient** pour définir d'un horaire pour la livraison du matériel à domicile.
- Prendre **contact avec le cabinet infirmier** qui va prendre en charge le patient et s'assurer qu'il connaît le matériel utilisé et la surveillance spécifique des corticoïdes 1g.
- Remettre au patient:
 1. **Fiche d'adhésion** au Réseau RASEP si non adhérent
 2. **Fiche de suivi IDE**
 3. **Questionnaire de satisfaction**
 4. **Enveloppe pré-timbrée à l'adresse du RRASEP**
 5. **Plaquettes sur le flash à domicile**

4. Le Patient

- Retourner par courrier avec l'enveloppe pré-timbrée remise par le prestataire :
 - **Fiche de suivi IDE ;**
 - **Questionnaire de satisfaction ;**
 - **Fiche d'adhésion** au Réseau RASEP si non adhérent.

